

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 065684

70188

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4158

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HAQUA GANTAR Amina

Date de naissance : 15/01/56

Adresse : habitation

Tél. 0522947915

Total des frais engagés : 300+903+2690 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/06/2021

Nom et prénom du malade : EL HAQUA GANTAR Amina Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/04/2021	03	300	300	DR. DIOUL EL FAYAD - CASABLANCA OPTIQ'AVICENNE 1, Rue Bendjah - Casablanca Tél: 022.27.49.95

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OULMES LARAKI HAKIMA ANGLE DU GRANDI ET YEL MANSOUR 360306	903.00	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

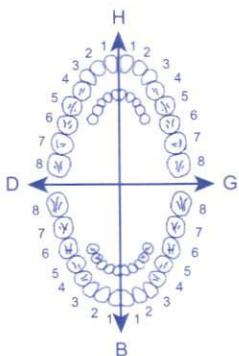
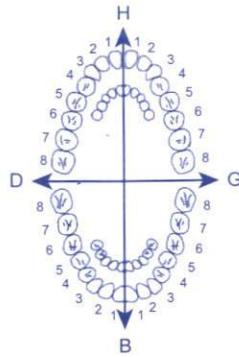
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQ'AVICENNE 202, Bd. Ibn Sina - Hay El Yana 20.200 - CASABLANCA Tél: 022.29.88.00 INPE 095015988		tre vives		# 86.90 #	DTS.	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000		
	D	00000000 00000000 35533411 11433553		
	G			
	B			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Dr. Djebli El Aydouni Moulay Karim

الدكتور الجبلي العيدوني مولاي كريم

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Marseille

أمراض العيون

خريج كلية الطب بمرسيليا

أمراض وجراحة العيون

Casablanca le : **19 avril 2021**

الدار البيضاء في

Mme GANTAR Amina

158.00

CATIONORM



1 goutte 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant

**152 x 2
VISMED**



gel, dans les deux yeux, pendant 3 Mois



1 goutte 3 fois par jour et à la demande, dans les deux yeux pendant 3

Mois

**147. x 3
THEALOSE**
903.00

**PHARMACIE OULMES
LARAKI HAKIMA
ANGLE DE GRANDI ET
EL MANSOUR 360906**

SYNTHEMEDIC
22-24 Rue Zoubeir Ibnou
El Aouam 20500 Casablanca
P.P.C: 152.00

**Dr Djebl El Aydouni Karim
OPHTHALMOLOGISTE
7, Rue Ben Dahan Casablanca
Tél: 0522.27.49.95**

0522.27.49.95 , زنقة بن دحان = الدار البيضاء - الهاتف 7

7, Rue Ben Dahan - Casablanca - Tél : 0522.27.49.95

Multi
Emulsion

PPC 153,00 DH

Cationorm

VR2762C1(MAR/0919)

MA



3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

VR2762C1(MAR/0919)

MA



3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

VR2762C1(MAR/0919)

MA



3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

625137
2020-06
2022-05

LOT
MM
DM
625137
2020-06
2022-05

LOT
MM
DM
625137
2020-06
2022-05





~~OPTIQ'AVICENNE~~
202, Bd. Ibn Sina - Hay EL Hana
20.200 - CASABLANCA

Tél: 05 22 94 68 00
INPE
095015988

OPTICIENNE - OPTOMÉTRISTE
ADAPTATION DE LENTILLES
DE CONTACT

FACTURE N° 000831

Casablanca, le : 04/05/2021

M : GANTAR Amine

QUANTITÉ	DÉSIGNATIONS	MONTANT
01	Dr. bieh Aytam Karim du 18/04/2021.	
01	Monture A1	700,-
02	Verres Progressifs Sucrassé Blaus Opti - Petits Import Φ65/70.	
01	431	99,-
06	431	99,-
Arrêtée La présente facture à la somme de		Montant T.T.C
Souscrit de deux mille six cent quatre vingt dix DH.		2690,-

الدكتور الجبلي العيدوني مولاي كريم

OPHTALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux
Diplomé de la Faculté de Médecine
de Marseille

أمراض العيون

خريج كلية الطب بمرسيليا
أمراض وجراحة العيون

19 avril 2021
Casablanca le : الدار البيضاء في

Mme GANTAR Amina

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Organiques Antireflets

VL :

OD = + 1.50 (- 0.50 à 30°)

OG = + 1.50 (- 0.50 à 170°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP :

ODG = Add : + 3.00

OPTIQ'AVICENNE
202, Bd. Ibn Sina - Hay El Hana
20.220 CASABLANCA
Tel: 05 22 94 68 00
INPE
095015988

Dr. DJEBLI EL AYDOUNI Karim
OPHTHALMOLOGISTE
7, Rue Ben Dahan Casablanca
Tél: 0522.27.49.95

7 , زنقة بن دحان - الدار البيضاء - الهاتف
7, Rue Ben Dahan - Casablanca - Tél : 0522.27.49.95